

# L'infâme Dupond-Moretti refuse « d'emmerder » les agriculteurs... Il est malade ? Non, il se paye notre tête

écrit par Christine Tasin | 5 mars 2023



Éric Dupond-Moretti et Christiane Lambert le 3 mars 2023 au salon de l'agriculture à Paris - BFMTV



Éric Dupond-Moretti et Christiane Lambert le 3 mars 2023 au salon de l'agriculture à Paris - BFMTV

**Il y a forcément anguille sous roche... Que l'on puisse être d'accord avec Dupond-Moretti, c'est absolument impossible. Il y a forcément anguille sous roche, on le connaît comme si on l'avait fait, comme on connaît Macron. Rien de bien, rien de bon, ne peut sortir de ces mondialistes haineux. Jamais.**

Donner raison aux bobos et snobinards qui, à la campagne, veulent pouvoir vivre comme dans leur appartement isolé de Saint-Germain des Prés, pour un Dupond-Moretti c'est bizarre, pour ne dire que cela.

**Mais quand on lit l'article ci-dessous on comprend l'arnaque, car arnaque il y a et je suppose que nombre de Français, même des lecteurs de Résistance républicaine, sont tombés dans le panneau.**

L'affreux Dupond-Moretti, qui passe sa vie à défendre les délinquants et à emmerder (et c'est peu dire) les honnêtes Français qui osent se défendre voudrait défendre les agriculteurs et leur permettre d'avoir des coqs chantant impunément à l'aube et des tracteurs bruyant traversant le

village dès potron-minet... C'est beau comme un conte de fée.

Mais tout le monde sait que les contes de fée, ça n'existe pas, en tout cas dans le monde de Dupond-Moretti-Macron.

Le bougre se faire une réputation d'amoureux de la terre, du terroir, du paysan, du travailleur... en faisant l'apologie... d'une loi déjà existante ! Petit malin, va !

Et que j'encule les mouches à coups d'expressions snobinardes, histoire de faire perdre la tête à nos paysans, déjà débordés et accablés par des tâches bureaucratiques : garantir le patrimoine sensoriel des campagnes... qu'en termes de dégénérés ces choses-là sont dites. Quand j'étais enfant il m'arrivait d'aller aider une mienne cousine à demeurer « au cul des vaches » pour les ramener à la ferme avec l'aide des chiens. Tu veux que je te parle du patrimoine sensoriel avec de vrais mots, goûteux, odoriferants, Dupond-Moretti qui se fout de la gueule des Français à chaque occasion ?

*La proposition de loi n'avait jamais été évoquée jusqu'ici par Éric Dupont-Moretti (ben tiens, qu'est-ce que je disais, il s'en contre-fiche !) elle semble faire doublon avec une disposition légale déjà existante. (il sait même pas qu'elle existe. Une inspiration, histoire d'amadouer les paysans au moment où les syndicats sont dans la rue, des fois que le purin se mette, en plus, à fleurir sur les perrons des préfectures, ça peut pas faire de mal, hein ! Les sons et odeurs des campagnes françaises ne peuvent plus déjà être la cause de plainte pour « troubles anormaux du voisinage » depuis janvier 2021 et [l'adoption par le Parlement de la notion « patrimoine sensoriel » des campagnes françaises](#). (Et un coup pour rien pour Dupond-Moretti. Alors il a inventé un petit plus, une « proposition de loi » une de plus- sur la responsabilité civile » qui doit être déposée prochainement. Une proposition de loi de plus qui va emmerder les Français, n'en doutons pas... tout ce qui vient de ces gens-*

là est fait pour nous pourrir la vie... Peut-être bien que sa proposition, aux Dupond et Dupont va nous sauter à la figure et qu'ils vont nous faire payer le fait d'avoir, simplement, une voiture, avec des amendes censées compenser je ne sais quelles dépenses liées à l'environnement, à l'asthme du petit voisin, au cancer du papetier...

Méfions-nous, méfions-nous...

***Le garde des Sceaux a annoncé une proposition de loi pour empêcher des voisins d'une vache bruyante ou de coqs très chanteurs d'entraver les activités des agriculteurs. Cette annonce est très proche d'une loi qui existe déjà depuis 2020 pour garantir « le patrimoine sensoriel » des campagnes.***

*Une sortie étonnante pour Éric Dupond-Moretti qui n'avait jusqu'ici jamais été sur ce terrain. Le ministre de la Justice a annoncé ce mardi matin depuis [le salon de l'agriculture](#) vouloir défendre un projet de loi pour éviter « les faux-procès » d'agriculteurs en cas de nuisance sonore ou auditive.*

*« Le Parisien qui vient de s'installer près d'une ferme, c'est un rêve bucolique qui, pour lui, se transforme en cauchemar quand il entend le coq chanter », a ironisé le garde des Sceaux lors d'une conférence sur le stand du syndicat agricole*

majoritaire, la FNSEA, au Salon de l'agriculture.

## **« Faut pas qu'on emmerde les gens qui travaillent »**

Dans le viseur de l'ancien avocat, des affaires qui ont défrayé la chronique ces dernières années, d'une affaire dans l'Ariège où des [propriétaires d'un coq](#) avaient dû faire face aux plaintes répétées d'une de leurs voisines, qui ne supportait plus le chant de l'animal, à des [vaches de l'Aude](#) dont les cloches gênaient les riverains.

Très médiatisées, ces querelles de voisinage peuvent même tourner au drame pour les habitants des territoires ruraux. En Ardèche, un coq a été tué en mai 2020, par un voisin, qui le trouvait trop bruyant. L'homme a depuis été condamné à 5 mois de prison ferme avec sursis.

« Le monde agricole, oui il y a du bruit, des gens qui se lèvent le matin, partent avec le tracteur, et qui interdisent à d'autres de faire une grasse matinée. (...) Je le dis sur le ton badin, mais ça génère des tas de procès ces trucs-là et faut pas qu'on emmerde les gens qui travaillent », a encore poursuivi l'ancien avocat.

## **Une proposition très proche d'une loi déjà existante**

La proposition de loi n'avait jamais été évoquée jusqu'ici par Éric Dupont-Moretti et semble faire doublon avec une disposition légale déjà existante. Les sons et odeurs des campagnes françaises ne peuvent plus déjà être la cause de plainte pour « troubles anormaux du voisinage » depuis janvier 2021 et [l'adoption par le Parlement de la notion « patrimoine sensoriel » des campagnes françaises](#).

Selon le ministre de la Justice, il est prévu de donner « un coup de main » aux agriculteurs via une proposition de loi

*« sur la responsabilité civile » qui doit être déposée prochainement.*

*[Article original publié sur BFMTV.com](#)*

*<https://fr.news.yahoo.com/chant-coq-odeurs-dupond-moretti-133759744.html>*